Kigali, 10 22 JUN 1985 REPUBLIQUE RWANDAISE MINISTERE DE LA JEUNESSE Nº 2326 /15.08.01 ET DU MOUVEMENT COOPERATIF B.P. ADAG KIGALI Monsieur le Directeur de 1. ELECTROGAZ KIGALI .-Objet: Aménagement des terrains de sport & SIKONDO. Moneieur le Directeur, Référence faite à votre lettre nº 11.87.023/1748/85/ST.EAE/X.8./ du 19 Avril 1985 relative à l'objet raprie en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je me réjouis de l'heureuse initiative que vous avez déjà prise en vue de contribuer à la promotion du sport rwandais et par conséquent au bien êtra de sa population. Toutefois, comme vous le savez par ailleurs, mon département n'est pas en mesure de prendre en charge les Prais d'expropriation de cette parcelle. Les départements concernés à savoir le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie et le Ministère du Plan pourraient aider à débloquer cette situation eu égard aux besoins toujours croissants de la population urbaine à la recherche de moyens de divertissement et à la carence manifeste des installations sportives. Vouillez agréer, Monsieur le Directour, l'expression de ma considération distinguée. C.P.I.A: Le Ministre de la Jeunesse - Mensieur le Ministre des Traveux et du Mouvement Compéra(if Publics et de l'Energie NOINDILIVIMANA Augustin KIGALI · Moneieur le Ministre du Plan KIGALI - Monsieur le Préfet de Préfectuse KIGALI - Service d'expropriation OU MUNVEMENT KIGALI.